

CAHIER DES CHARGES

LOCATION LONGUE DUREE

2 véhicules

- **Préambule**

L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'URBANISME DE LILLE METROPOLE

L'Agence est une association loi 1901 financée par des fonds publics. Elle a pour but de « susciter, mener ou suivre toute étude susceptible de favoriser le développement et la qualité de l'aménagement et de l'environnement de la Métropole lilloise ».

Les membres de l'Agence sont la Métropole Européenne de Lille, la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille, l'Etat, la Région Hauts-de-France, le Département du Nord, l'ADEME, le Syndicat Mixte du SCOT de Lille Métropole, les Chambres de Métiers et d'Agriculture du Nord, les Villes de Lille, Villeneuve d'Ascq, Seclin, Armentières, Tourcoing...

L'Agence travaille dans un cadre partenarial, dans un souci d'harmonisation des politiques et des projets de ses membres. Elle contribue aux démarches de planification et à la définition de politiques et de projets dans un esprit de juste équilibre entre les composantes économiques, sociales et environnementales du développement.

Elle a vocation à intervenir plus particulièrement dans les domaines de l'urbanisme, de la planification, de l'habitat et du logement, du développement économique et social, du génie urbain et des transports, des paysages et de l'environnement, des loisirs, du tourisme, de la formation, de la culture et de la communication, ainsi qu'à enregistrer et gérer, par la mise en œuvre d'observatoires, l'évolution des données dans ces domaines de compétence.

Elle participe à la promotion internationale de la métropole et de son patrimoine urbain, architectural et paysager. Elle développe, dans le respect des textes en vigueur, des contacts avec les autorités et organismes étrangers, et notamment belges, pour une bonne prise en compte du caractère urbain transfrontalier de la métropole.

Elle organise la diffusion et la communication de l'ensemble de ses travaux et de ses observations auprès de ses membres.

L'Agence est composée de 48 salariés.

- **Attendu de la mission**

Le présent marché a pour objet la location longue durée de véhicules pour la flotte automobile de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole qui comprend 2 véhicules.

La location comprend également la maintenance des véhicules, la garantie perte financière et la carte grise.

- **Objet et durée de la mission**

Le présent marché est conclu pour une durée de 3 ans.

1er véhicule : Véhicule de tourisme 5 portes – Berline compact - Gamme business

Energie : hybride non rechargeable

Merci de nous faire une proposition pour un véhicule hybride non rechargeable

Nombre de kilomètres prévus sur 3 ans : **20 000 kms**

2ème véhicule : Véhicule de tourisme 5 portes – Berline – Gamme business

Energie : hybride non rechargeable

Merci de nous faire une proposition pour un véhicule hybride non rechargeable

Nombre de kilomètres prévus sur 3 ans : **40 000 kms**

- **Éléments à produire par les équipes candidates**

Les prestataires candidats à la présente offre devront remettre à l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole une proposition (format papier et informatique) contenant :

Une proposition commerciale détaillée pour chaque véhicule,

Une documentation présentant les équipements et caractéristiques techniques pour chaque véhicule.

- **Déroulement de la consultation**

La date limite de dépôt des propositions auprès de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole est fixée au :

28 juillet 2023 à 12h00

Les offres devront être adressées sous enveloppe à :

Monsieur Didier DECOUPIGNY

Directeur Général

soit par pli recommandé avec accusé de réception, avec mention obligatoire à noter sur l'enveloppe : « location longue durée »,

soit par dépôt contre récépissé à :

Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole

Centre Europe Azur

323 avenue du Président Hoover

59000 Lille

- **Renseignements**

Renseignements administratifs et techniques :

Laëtitia GUIRAUD sur demande écrite par fax au 03.20.63.73.99 ou par email à lguiraud@adu-lille-metropole.org avant **le 21 juillet 2023**